

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 JUIN 2019**

**DELIBERATION N°2019.00227**

**SAINT-ETIENNE - ZAC CHATEAUCREUX - DESAFFECTATION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION EK N°176 SITUEE 21 RUE CUGNOT**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 06 juin 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 41

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 42

**Membres titulaires présents :**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Claude LIOGIER, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, Mme Stéphanie CALACIURA, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHASSAUBENE, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Marc SARDAT, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Alain VERCHERAND

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 20 juin 2019**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20190613-D20190022710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190620

**DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 JUIN 2019**

**SAINT-ETIENNE - ZAC CHATEAUCREUX - DESAFFECTATION D'UNE PARTIE  
DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION EK N°176 SITUEE 21 RUE CUGNOT**

La réalisation du Boulevard Urbain de Saint-Etienne a nécessité l'acquisition, par Saint-Etienne Métropole, d'une parcelle de terrain cadastrée section EK n°176, sise 21 rue Cugnot à Saint-Etienne. Cette parcelle fait partie de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de Châteaureux, sous maîtrise d'ouvrage de l'EPA de Saint-Etienne.

La partie du terrain non concernée par la voirie, d'une surface d'environ 570 m<sup>2</sup>, est mise à disposition de l'EPA depuis 2011 par convention d'occupation temporaire. Dans l'attente de son acquisition, l'EPA y a aménagé un espace public dénommé « Place du Géant », qui est aujourd'hui clôt et qui ne retrouvera pas d'usage public.

L'EPA a émis le souhait d'acquérir cette emprise en vue de la réalisation d'un programme immobilier prévu dans le cadre de la ZAC Châteaureux - îlot « Tête du Soleil ».

Afin d'envisager cette cession il nécessaire, au préalable, de constater la désaffectation de ce terrain.

En conséquence, Saint-Etienne Métropole décide de constater la désaffectation de cette emprise dont elle n'a pas l'utilité.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **constate la désaffectation du terrain d'environ 570 m<sup>2</sup>, situé 21 rue Cugnot à Saint-Etienne, à détacher de la parcelle cadastrée section EK n°176,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les pièces nécessaires à la réalisation de cette désaffectation.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Pour le Président,  
Par délégation,  
Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD